

de ma fiancée dépend et que je portais avec moi sans le savoir ! Ah ! monsieur, que je suis heureux ! ! J'aurais volontiers payé de mon sang ce qu'a mis dans mes mains le misérable qui voulait me tuer !

— Il est certain que le hasard vous sert à merveille... répondit l'officier de police. Oscar Loos devait savoir que ces lettres étaient dans le sac et voulait les reprendre. C'est pour cela qu'il vous attirait dans un piège en vous donnant rendez-vous chez lui à onze heures du soir, et en vous attendant sur le chemin avec un complice !

Paul semblait avoir retrouvé toute sa force. La joie se peignait sur son visage. Ses regards étincelaient.

— Je ne veux même plus penser à ce que ce malheureux a tenté contre moi ! répondit-il. Dieu l'a puni... Il est mort... Je lui pardonne de tout mon cœur, ainsi qu'à ses complices, et je n'ai guère de mérite à cela puisqu'en voulant me perdre il a fait mon bonheur... Je vous en prie, ne donnez aucune suite à cette affaire... Je suis vivant, ma blessure n'offre aucune gravité, et je dois quitter Anvers en toute hâte pour regagner Paris... Promettez-moi donc de ne faire aucune enquête...

— Cela nous est impossible... répondit l'officier de police. Vous avez hâte de revoir celle que vous aimez... Rien de plus naturel et nous le comprenons, mais cela ne doit point nous empêcher de chercher le complice d'Oscar Loos... C'est notre devoir strict... Anvers est une ville infestée de bandits... Nous serions impardonnables si nous ne faisons tous nos efforts pour en amoindrir le nombre.

— Vous ne songez pas à me retenir ici, j'espère ? demanda Paul avec inquiétude.

— En aucune façon... Vous êtes libre de partir, mais nous continuerons l'enquête en votre absence... Il importe que justice soit faite dans la mesure du possible... Ce n'est pas vous seulement que nous voulons venger, c'est la sécurité publique qu'il nous appartient de sauvegarder... Je vous prierai de vouloir bien, avant votre départ, passer chez le commissaire en chef de la police d'Anvers, au bureau central, afin d'y signer le procès-verbal de l'attaque dont vous avez été l'objet, et d'y laisser votre adresse à Paris.

— Où se trouve le bureau central ?

— Rue des Orfèvres, numéro 13...

— J'y serai dans une heure...

Le médecin bondit.

— Dans une heure ! répéta-t-il avec une expression de stupeur.

— Oui, monsieur.

— Mais vous n'y songez pas, mon cher enfant. Votre blessure, quoiqu'elle ne soit point grave, vous oblige à un repos absolu.

— Du repos, docteur ! répliqua violemment le jeune homme. Je prendrais du repos quand je sais qu'on m'attend là-bas dans les larmes, en proie à de mortelles angoisses ! Ce repos équivaldrait pour moi à une agonie ! Il me tuerait ! J'ai la volonté, j'ai la force... Je partirai aujourd'hui même pour Paris.

— Cela vous serait impossible aujourd'hui... répondit l'officier de police.

— Impossible !

— Oui.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'il est déjà tard et qu'il faut le temps d'aller à Bruxelles d'où le train pour Paris part à deux heures cinq minutes. Cela est matériellement impraticable...

— Soit... Je partirai seulement demain, par le premier train, mais ce soir je coucherai à Bruxelles. Docteur, je vous reverrai avant mon départ...

— C'est convenu, et au moment de vous mettre en route je vous ferai un bon pansement...

Le médecin, l'officier de police et le brigadier se retirèrent.

Paul se leva. L'énergie de sa volonté lui permettait de lutter contre la faiblesse physique résultant de la perte du sang.

Après avoir déjeuné légèrement à « l'Hôtel de la Grande-Place », il se rendit au commissariat central, où il fournit quelques dernières explications, signa le procès-verbal et donna son adresse à Paris.

À sept heures il dîna avec le médecin. À dix heures il partait pour Bruxelles où il couchait pour attendre le premier train du matin qui devait le rapatrier.

Ce train, nous le savons, se mettait en route à neuf heures trois minutes.

VIII.

Léopold Lantier reprit de nouveau le chemin de Port-Créteil, le surlendemain du jour où il était allé louer un pavillon. Midi sonnait au moment où il arriva chez le restaurateur chargé de la location.

Le cousin de Pascal portait comme la première fois un costume de bourgeois cossu, et une perruque grise fort bien faite qui le vieillissait et le rendait complètement méconnaissable.

— Exact, comme vous voyez... dit-il en entrant.

— Parfaitement, monsieur... Je vous attendais.

— Vous avez vu le propriétaire ?

— Oui... Les actes de location sont prêts et signés... Vous n'avez qu'à en prendre un, signer l'autre, payer six mois de loyer et les impositions de l'année entière, et je vous remettrai les clefs...

— C'est au mieux...

L'ex-réclusionnaire signa, versa l'argent et reçut les clefs.

— Maintenant, dit-il, je vais donner un coup d'œil à l'immeuble où je serai désormais chez moi...

— Désirez-vous que je vous accompagne ?

— Inutile de vous déranger... Je sais le chemin et ne m'égarerai point en route...

Et Léopold partit pour le numéro 37 de la rue du Cap.

Une fois dans la maison qu'il venait de louer, il ouvrit les volets et visita minutieusement toutes les pièces. Il descendit au sous-sol, qu'il examina de nouveau avec une grande attention.

Dans la cuisine il fouilla les tiroirs d'un buffet de bois blanc et il trouva plusieurs couteaux. L'un d'eux, vulgairement appelé « couteau de boucher » semblait avoir peu servi.

La pointe en était acérée ; la lame épaisse et forte fraîchement émoulu coupait comme celle d'un sabre ture. Après avoir honoré ce couteau d'une attention particulière, Léopold remit au fond du tiroir et poursuivit ses investigations.

Un bûcher attachant à la cuisine renfermait une provision de bois sec pour les cheminées.

— Du combustible ! murmura-t-il avec une sourire d'une singulière expression. Ça suffira pour échauffer toutes les pièces le jour du petit bal intime que je me propose de donner...

Léopold termina sa visite, rattacha les persiennes, ferma les portes puis, faisant le grand tour par le pont de Créteil, regagna le chemin de fer à Saint-Maur-les-Fossés.